

Direction Recherche Innovation Valorisation

Affaire suivie par : Véronique BOUDAUD

Tél : 04 76 74 31 06

Mél. : vpcr@univ-grenoble-alpes.fr

**Extrait des délibérations
de la commission de la recherche du conseil
académique de l'Université Grenoble Alpes**

Séance du jeudi 25 juin 2026

N° 91 CR 25.06.2026

L'an deux mil vingt six, le vingt cinq juin à quatorze heures, la commission de la recherche du conseil académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière dans l'amphi de la MJK, sous la présidence de Monsieur Serge Slama, Président du conseil académique de l'Université Grenoble Alpes.

Point à l'ordre du jour : Compte rendu CR plénière du 29 janvier 2026

Président de séance : Serge Slama

Membres présents: Malika Bastin-Hammou, Jocelyn Chanussot, Bérangère Deschamps, Carole Duboc, Thierry Gallay, Sonia Kerfa, Francis Lazarus, Maurine Montagnat, Patrice Morand, Guy Parmentier, Nassira Boudjada, Anne-Sophie Brun-Wauthier, Gaëlle Dechamp, Marie Demeilliez, Baptiste Devyver, Sarah Orsini, Claire Rome, Monika Spano, Cécile Vanhaverbeke, Catherine Ciesla, Paul Simon, Camille Vieillard, Axel Tassigny, Salomé Ambert, Elian Loraux, Lucian Prejbeanu.

Membres représentés : Cédric Clastres procuration à Jocelyn Chanussot, Henda Djeridi procuration à Maurine Montagnat, Anne Milet procuration à Carole Duboc, Gwenaël Delaval procuration à Salomé Ambert, Alexey Evstratov procuration à Nassira Boudjada, Olivier Gallot-Lavallée procuration à Claire Rome, Max Langer procuration à Sonia Kerfa, Stéphane Sadoux procuration à Cécile Vanhaverbeke, Emily Tubbs procuration à Anne-Sophie Brun-Wauthier, Laure Vignal procuration à Gaëlle Dechamp, Coriandre Vilain procuration à Francis Lazarus, Moïra Courseaux procuration à Sarah Orsini, Emanuela Magnani procuration à Lucian Prejbeanu.

La commission de la recherche du conseil académique de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 25 juin 2026 est invitée à valider le compte rendu de la séance en formation plénière de la commission recherche du CAC de l'UGA du 29 janvier 2026.

Le vote anonyme est opéré à l'issue des délibérations des membres de la commission.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	47
Membres présents	27
Membres représentés	13
Nombre de votants	40
Voix favorables	21
Voix défavorables	15
Abstentions / refus de participer au vote	4

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, le compte rendu de la séance en formation plénière de la commission recherche du CAC de l'UGA du 29 janvier 2026.

Fait à Saint-Martin-d' Hères, le 6 juillet 2026

Le Président du Conseil académique



Pr Slama Serge
Serge Slama

Cette délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 place de Verdun, 38000 GRENOBLE) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou, pour les décisions individuelles, de sa notification.